

# Point d'information

## Début des travaux sur le Pôle d'Échanges Multimodal à Surgères

**Les travaux autour du Pôle d'Échanges Multimodal (PEM) débuteront à partir du mois de janvier 2025. Initié il y a plus de 10 ans, ce projet de modernisation et de réarticulation des relations entre la gare, les différents modes de déplacements et la ville a été pensé comme un espace public ouvert à tous destiné à faire de la gare un véritable lieu de vie animé, aéré et sécurisé.**

### Un projet ambitieux de transformation urbaine

Le projet d'aménagement du Pôle d'Échanges Multimodal vise à améliorer les connexions entre la gare et la ville, tout en mettant l'accent sur la promotion des mobilités douces et la valorisation du cadre urbain. Il comprend la piétonisation et la valorisation du parvis de la gare, ainsi que la création d'un giratoire pour fluidifier la circulation. Une passerelle reliant les différents espaces du site sera construite, offrant une nouvelle perspective sur la ville.

Deux parkings végétalisés seront aménagés, ainsi qu'un parcours sécurisé pour les piétons incluant des rampes d'accès pour les Personnes à Mobilité Réduite (PMR). Des espaces seront réservés aux transports en commun et aux taxis et un parking vélo sécurisé complètera les aménagements, renforçant ainsi l'intermodalité du site. La sécurité des échanges entre la Route Départementale et la Rue Julia et Maurice Marcou sera améliorée par la création d'un tourne-à-gauche.

Le projet intègre également le raccordement des pistes cyclables existantes, la création de talus et de murs paysagers. Un vaste programme de végétalisation est prévu, avec des plantations d'arbres, d'arbustes et d'espaces engazonnés, contribuant à l'embellissement et à la durabilité du site.



## Calendrier des travaux

La durée des travaux s'étendra sur 6 phases successives pour une durée totale de travaux estimée à 18 mois, de janvier 2025 à septembre 2026.



## Financements

Le montant de l'opération sous maîtrise d'ouvrage de la Communauté de Communes Aunis Sud est de 5,2 M€ HT, financé grâce aux aides de l'Europe, l'État et la Région Nouvelle-Aquitaine :

- Subvention Européenne (FEDER) : 1 200 000 €
- Subventions Etat : 1 221 942,40 €
- Subvention Région Nouvelle Aquitaine : 1 178 630,19 €
- Communauté de Communes Aunis Sud : 1 599 427,41€

Le montant de la partie sous maîtrise d'ouvrage du Département de la Charente-Maritime est de 704 841,40 € HT pour des travaux de voirie comprenant la création d'un giratoire et l'aménagement de la route départementale.

## Communication autour du chantier

Pour informer au mieux les habitants et les usagers sur l'avancement des travaux, plusieurs outils de communication sont à disposition :

- **Page web** : Retrouvez toutes les informations actualisées sur le chantier du PEM sur le site de la Communauté de Communes Aunis Sud. Une page dédiée permet de suivre en détail les évolutions, les étapes achevées et les prochaines interventions. Pour accéder directement à cette page, rendez-vous sur <https://aunis-sud.fr/ma-cdc-aunis-sud/les-projets-en-cours/pem/>.
- **Newsletter** : Une infolettre spéciale travaux est également disponible. En vous inscrivant, vous recevrez des mises à jour régulières sur l'avancement du projet, les perturbations prévues et les événements liés au chantier. L'inscription se fait directement sur le site internet.
- **Livret d'information** : Afin de faciliter l'organisation des usagers, un livret pratique sur la circulation et les accès à la gare sera diffusé à partir de janvier 2025. Ce document proposera des plans détaillés, les détours conseillés et les alternatives pour minimiser les impacts sur les déplacements quotidiens.
- **Contact direct** : Pour toute question ou remarque concernant le chantier, une adresse mail dédiée a été mise en place : [pem@aunis-sud.fr](mailto:pem@aunis-sud.fr). Les équipes se tiennent à votre disposition pour répondre à vos interrogations.